

Le Mot du Président

« Le remplacement permet aux agriculteurs de pouvoir vivre comme les autres catégories socioprofessionnelles : s'absenter, se former, prendre des congés, s'investir dans les organisations professionnelles agricoles, sans que cela compromette la pérennité de l'exploitation. Le remplacement est essentiel pour favoriser l'installation et la transmission. Pouvoir se faire remplacer aujourd'hui améliore considérablement la qualité de vie d'un agriculteur. Le SR a avant tout été créé **par et pour** des agriculteurs. Nous travaillons ensemble pour permettre à tous de bénéficier d'un agent de remplacement lors de coup dur ou simplement d'une envie de vacances ou pour l'arrivée d'un heureux évènement ! Parce que le métier d'agriculteur est particulier, nous vous proposons une solution spécifique vous permettant d'allier vie personnelle et professionnelle.

Ayez le réflexe Service de Remplacement ! »

Arnaud BARRAL,
Viticulteur
Président du SRH



Notre Engagement

Parce qu'un jeune peut avoir besoin de se faire remplacer, vous pouvez bénéficier du Service pour les motifs suivants :

Maternité :

Un heureux évènement à venir ? Vous pouvez bénéficier du remplacement Maternité. Un agent effectuera les tâches sur l'exploitation pour 16 semaines.

Paternité :

Tout comme la jeune maman, Monsieur peut bénéficier d'un remplacement sur son exploitation pour 11 jours consécutifs, dans les 4 mois suivant la naissance.

Ce remplacement est pris en charge en quasi-totalité par la MSA !

Accident / Maladie :

Nous vous proposons, en partenariat avec Groupama, un contrat d'assurance « main d'œuvre de remplacement » négocié par des agriculteurs, pour des agriculteurs. En cas de maladie ou d'accident, vous pouvez vous soigner tout en sachant qu'un agent s'occupe d'effectuer les tâches sur votre exploitation.

C'est une solution globale qui simplifie la vie des agriculteurs.

Congés :

Vous voulez partir en congés ? Vous pouvez bénéficier du Service de Remplacement : un crédit d'impôt peut le prendre en charge à hauteur de 50 %.

Formation :

Vous souhaitez partir en formation ? Vous pouvez également bénéficier du Service de Remplacement, avec une prise en charge grâce aux aides ci-dessous :

CAS DAR : la formation en lien avec le développement agricole donne droit à une journée de remplacement.

PIDIL / PACTE : les formations dans le cadre d'une installation, pour améliorer vos compétences, sont aussi prises en charges dans les trois premières années d'installation.

Mandat professionnel :

Vous participez à une réunion en lien avec le développement agricole ? Vous pouvez vous faire remplacer dans les 3 mois qui suivent la réunion.

Qui sommes-nous ?

Le Service de Remplacement est un groupement d'employeurs dirigé par des agriculteurs bénévoles, qui a pour rôle de mettre à disposition de tout agriculteur qui souhaite ou qui est contraint de s'absenter momentanément de son exploitation, un agent de remplacement.

Ce dernier, choisi sur des critères de qualifications et de compétences, permettra d'assurer la continuité des travaux en cours sur l'exploitation.

Ainsi notre mission est avant tout sociale : remplir un service de proximité et inscrire leur démarche dans un esprit de solidarité entre agriculteurs.

L'agriculteur formule sa demande auprès du Service de Remplacement qui lui met à disposition un agent de remplacement pour un motif et une durée définis.

Avantages du service



Le SRH s'occupe de toute la partie administrative (déclaration d'embauche, contrat de travail, salaire, etc.),



Vous pouvez proposer votre propre remplaçant, qui devient alors salarié du groupement,



Tarifs intéressants pour disposer d'un salarié à moindre coût.

Comment nous contacter ?

Service Remplacement Hérault

Maison des Agriculteurs A

Mas de Saporta - CS 60015

34875 LATTES Cedex

Tél. : 04 67 92 18 11 Fax : 04 67 58 12 28

Mail : service.replacement@saporta.net

AGRICULTEURS,

FAITES-VOUS
REEMPLACER!

Réactivité du remplacement, simplicité des démarches, continuité du travail sur l'exploitation, le contrat vous garantit la pérennité et la qualité de votre travail, pour plus de sérénité en cas de coup dur !